



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Nouvelle - Aquitaine**

*Unité bidépartementale de la
Charente et de la Vienne*

Nersac, le 2 novembre 2020

Nos réf. : 2020 617 UbD16-86 ENV16

N° S3IC : 72.9332

Affaire suivie par : François-Xavier DUBAN

Tél. : 05.45.38.64.64

Courriel : ud-16.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr

La directrice régionale,

à

Madame la préfète de la Charente
Bureau de l'environnement

Objet : SVNC ENERGIE FRANCE – Déclaration de changement d'exploitant.

Par bordereau en date du 29 octobre, vous nous avez transmis, pour avis, la déclaration de changement d'exploitant déposée par la société SNVC ENERGIE FRANCE au sujet du parc éolien Sud Vienne Nord Charente.

Au titre de la réglementation sur les installations classées, la MSE Le Vieux Moulin a été autorisée, par arrêté interpréfectoral du 21 février 2013, à exploiter un parc éolien de 19 aérogénérateurs sur les communes de Lizant, Genouillé et Surin dans le département de la Vienne, ainsi que sur les communes de Nanteuil-en-Vallée, Le Bouchage et Taize-Aizie dans le département de la Charente. Le Tribunal administratif de Poitiers a annulé cette décision le 12 mai 2016. Or, la Cour administrative d'appel de Bordeaux, par arrêt du 10 septembre 2020, a décidé qu'il est sursis à l'exécution du jugement précédent jusqu'à ce qu'il ait été statué au fond sur la requête n° 20BX00953.

Par conséquent, le 21 octobre 2020, la société SVNC ENERGIE FRANCE vous a transmis une déclaration de changement d'exploitant. Cette société est une filiale à 100 % de la société VOLTALIA. SNVC constituera les garanties financières conformément à l'arrêté du 22 juin 2020. En période d'exploitation, la société VOLTALIA assurera la gestion technique et administrative du parc. Un dossier relatif aux capacités techniques et financières a été fourni à l'appui de la demande.

En conclusion et suite à l'examen du dossier, nous vous proposons de donner acte à la demande de changement d'exploitant présentée par la société SVNC ENERGIE FRANCE au sujet du parc éolien Sud Vienne Nord Charente

P/ La directrice régionale,
L'adjoint au chef de l'unité bidépartementale
de la Charente et de la Vienne,

Bernard LIZOT